



Port-la-Nouvelle

Le Club nautique nouvellois et les quotas de pêche au thon

L'association, qui a tenu son assemblée générale le 16 janvier, a reçu deux invités: Jean Gilles du Sémaphore de Leucate et Jean-Claude Hodeau du Pescadors de Saint-Cyprien.



► Le bureau du club.

À la présidence du Club nautique nouvellois depuis deux ans, Jean-Pierre Mombellet a profité de l'assemblée générale de samedi dernier pour attirer l'attention sur le rôle joué par les sponsors, Patrice Ménard, adjoint au maire délégué au Sport, aux Associations et à la Formation, et le premier magistrat, Henri Martin, sans qui la vie du club, émaillée de satisfactions, de moments de découragement parfois, de joies et de projets souvent, ne serait pas possible.

Un rapprochement avec la Société nautique

Après le rapport financier, en équilibre, il appartenait au secrétaire Guy Poujol de retracer les activités 2015 composées de rencontres avec la

chambre de commerce et d'industrie (CCT) de Narbonne, concernant l'évolution du grand port, de l'action de nettoyage des plages, de l'exposition au Broncy, du concours de pêche, du forum des associations ou encore de la pêche au thon. Un bémol pour l'organisation du challenge Éric Naudy remporté haut la main par Guy Poujol... puisqu'il était le seul participant.

Il a fait aussi état du rapprochement avec la Société nautique de Port-La Nouvelle, souhaité par la chambre de commerce et la municipalité dans le but d'augmenter la représentativité et le dynamisme de la discipline dans la commune. Après la présentation des projets pour 2016 et la discussion sur les suggestions des membres, un pro-



■ Jean-Claude Hodeau, président Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France dans les Pyrénées-Orientales, Jean Gilles, Maître principal, chef du Sémaphore de Leucate et Jean-Pierre Mombellet, président du Club nautique nouvellois.

mier invité s'est présenté. Il s'agit de Jean Gilles, Maître principal, chef du Sémaphore de Leucate, qui se propose d'organiser une visite guidée des lieux cette année. Le second invité était Jean-Claude Hodeau, président de la FNPPSF (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France) des Pyrénées-Orientales à laquelle le Club nautique nouvellois a adhéré. L'homme est venu parler de la pêche au thon.

Les quotas de la pêche au thon

Cette pêche est fortement ré-

glementée et dépend directement du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Jean-Claude Hodeau a expliqué avec force détails les complications rencontrées par la pêche amateur en terme de quotas: « *En 2015, ce quota était fixé à 1% de celui accordé aux pêcheurs professionnels qui est de 2 900 tonnes. Ce quota de 29 tonnes est valable pour toute la France (Atlantique, Méditerranée et Corse), ce qui se traduit par l'octroi de 2 200 bagues à répartir entre tous les clubs existants* ».

Le comique de la situation apparaît lorsqu'on apprend que le thon doit peser minimum 30 kg et mesurer au moins 1,15 m... Ramené au club Pescadors de Saint-Cyprien, qui compte plus de 80 membres, et dont Jean-Claude Hodeau est président, cela autorisait la structure à pêcher 180 kg de thon en 2015.

En attendant l'arrêté fixant le quota pour 2016, Jean-Pierre Mombellet a convié tous les participants à partager la galette des Rois... Sans restriction!

A. C.